

Liste de sites emblématiques

Certains éléments par leur représentativité et l'identité qu'ils confèrent aux territoires, présentent un intérêt patrimonial et paysager plus particulier à prendre en compte dans le cadre de projets éoliens. Afin de consacrer une attention appropriée à leur intérêt, ces éléments dits « emblématiques », dont la reconnaissance est liée à une valeur historique, une exception géomorphologique, une activité prestigieuse, une consécration artistique, une valorisation touristique... ont été cartographiés à titre indicatif.

Les STAP et le SRA de la DRAC ont défini une liste de sites emblématiques représentant des enjeux très forts (reprise sur la cartographie des unités paysagères) :

1 → Au niveau patrimonial et paysager :

Doubs

▲ **Les points hauts et bas de la vallée de la Loue**

▲ **Les points hauts et bas de la vallée du Lison**
Ces deux ensembles abondants en falaises et corniches calcaires, en grands pans d'éboulis, en cours d'eau pittoresques, offrent des grands versants exposés au sud qui ont permis le développement de végétations aux caractéristiques méridionales et l'implantation ancienne de l'homme et de la culture (fruitiers, vignobles). Ces grands paysages sauvages ont été pris comme modèles par Courbet. La source du Lison est à l'origine de la protection nationale des sites naturels classés dès 1912.

▲ **La montagne et les hauts plateaux frontaliers du massif du Jura**

Ces grands espaces portent encore la trace de leur passé glaciaire sous forme de lacs et tourbières. Berceau des hommes proto-historiques, ces paysages d'alpages sillonnés par les rivières du Doubs et du Drugeon sont rythmés par les points culminants du département ouvrant des panoramas jusqu'à la chaîne des Alpes.

▲ **Le château de Joux (classé Monument Historique) et ses cônes de vue**

Oppidum et place fortifiée par excellence ; les forts de Joux et du Larmont participent directement aux paysages pittoresques d'une des portes historiques du département.

▲ **Les fortifications Vauban de Besançon**

▲ **La saline royale d'Arc-et-Senans**

Hauts lieux de l'histoire et de l'architecture nationale, ces lieux reconnus par l'UNESCO, sont les deux sites touristiques majeurs du département.

▲ **Les crêtes environnant le château de Montbéliard et le théâtre antique de Mandeure**

On pourrait rajouter pour la partie nord du Doubs (relevant de l'ABF du Territoire de Belfort), au niveau de la boucle, deux monuments significatifs du pays d'art et d'histoire qui constituent des « repères » importants. Afin de ne pas perturber l'environnement visuel de ces deux sites, il serait indispensable d'étudier les distances de recul nécessaires des machines par rapport à leur hauteur.

Haute-Saône

▲ **Le site de Notre Dame du Haut à Ronchamp**

Il est impératif de préserver des « horizons qui l'accompagnent dans son histoire ». Ceux-ci restent bien entendu à délimiter sur le terrain, en particulier dans le cadre de la recherche de la reconnaissance UNESCO. Dans cette hypothèse, il pourrait être envisagé une « interdiction » dans un périmètre à définir.

▲ **Les Monts de Gy**

Site collinaire d'altitude très moyenne, reconnu comme éminemment pittoresque, dans lequel des machines presque aussi hautes que les collines elles-mêmes détruiraient l'harmonie de l'ensemble.

▲ **Le Pays des mille étangs**

Important site « Natura 2000 » qui traduit la prise en compte de la biodiversité en Haute-Saône.

▲ **La Crête des Vosges**

Point culminant du nord de la Franche-Comté qui pourrait probablement accepter le « signalement » de son sommet, mais certainement pas un éparpillement de celui-ci.

▲ **La Vallée de l'Ognon**

Elle traverse le Nord de la Franche-Comté dans sa diagonale nord-est/sud-ouest, du Ballon d'Alsace au val de Saône, après avoir « côtoyé » le Jura.

▲ **Le Val de Saône**

Frontière occidentale de la Franche-Comté, parsemée de forteresses, également axe mythique de l'expansion de l'empire romain jusqu'au Rhin, puis axe économique nord-sud de l'Europe continentale au Moyen-Âge.

▲ **Le bassin Vésulien**

Pour ce dernier et les plateaux de faible hauteur qui l'entourent, l'implantation d'éoliennes conduirait à un déséquilibre préjudiciable sur le plan paysager. Enfin, il pourrait être intéressant d'inclure dans ces sites emblématiques les « Petites Citées Comtoises de Caractère » qui font l'objet d'une attention particulière des assemblées territoriales de Franche-Comté.

Jura

▲ **La commune de Salins-les-Bains**

Cette commune qui abrite un site inscrit au patrimoine mondial de l'humanité, présente, par sa situation topographique, un intérêt paysager majeur.

▲ **La corniche du Revermont**

Relief formant l'arrêt des plaines de la Saône et de ses affluents, creusé de reculées emblématiques et surmonté de nombreux vestiges de châteaux démantelés après la 2ème conquête. Alphonse de Lamartine se réjouissait de

voir depuis son séjour en Bresse le « clocher scintillant » de Saint Jean d'Étreux (il était couvert en fer blanc). Les reculées de Salins les Bains, Château-Chalon et Baume les Messieurs, Chevreux Chatel et Gizia sont autant de lieux complexes qui possèdent à la fois des vues internes, intimes, et des belvédères qui embrassent des villages chargés d'histoire en même temps que des horizons plus lointains.

▲ **Le plateau des lacs du Jura**

Avec ses deux grands sites classés contigus : la Vallée du Hérisson qui débouche sur le secteur de Chalain et les 7 lacs, il s'agit des secteurs les plus visités du Jura. Les sites des lacs de Chalain et de Clairvaux ont été inscrits au Patrimoine mondial par l'Unesco en 2011.

Territoire de Belfort

▲ **La Crête des Vosges**

Elle comprend la « ligne bleue » avec le Ballon d'Alsace déjà en site classé et se situe dans le parc naturel régional des ballons des Vosges, comme les voisins haut-saônois et haut-rhinois.

▲ **La ceinture fortifiée de Belfort**

Avec le système défensif resserré autour de Belfort mais aussi élargi sur les communes avoisinantes, y compris dans le Doubs et la Haute-Saône, Séré de Rivière a voulu maintenir une communication visuelle entre chacun des forts de la place qu'il ne faudra pas interrompre. Une étude est disponible au STAP de Belfort, répertoriant les ouvrages défensifs qui s'étendent globalement de Giromagny à Grand-Charmont. Elle mériterait d'être complétée afin de déterminer les vues à préserver. Ce secteur est par ailleurs déjà largement urbanisé.



2 → Au niveau du patrimoine archéologique :

Doubs

▲ **Site de Mathay-Mandeure**

▲ **Pont de Roide « Mont-Julien »**

▲ **Cuesta pré-jurassienne entre Besançon et Belfort**

Jura

▲ **Secteur de Salins et forêt des Moidons jusqu'au Camp du château** : sites fortifiés et nécropoles protohistoriques

▲ **Massif de la Serre** : carrières d'extraction depuis le Néolithique

▲ **Abris sous roche du Paléolithique** : secteur de Dole et ses environs

▲ **Plaine de Dole-Tavaux**

▲ **Montmirey-la-Ville** : « Mont-Guérin », site classé monument historique

▲ **Site de Villards d'Héria** (protégé au titre des monuments historiques) et du Lac d'Antre

▲ **Lacs de Chalain et Clairvaux**, sites archéologiques classés au patrimoine mondial par l'Unesco

Haute-Saône

▲ **Secteur de Plancher-les-Mines** : « la Marbranche » avec les mines de Pérites quartz dans le massif des Vosges

▲ **Cuesta pré-jurassienne entre Besançon et Belfort**

▲ **Monuments mégalithiques** (dolmen) classés au titre des monuments historiques

▲ **Aillevans, Brevilliers, Courboux, Traves, Aroz, etc.**

▲ **Eperon de Bourguignon-les-Morey**

▲ **Les plateaux du bassin vésulien**

Synthèse de la vulnérabilité des chauve-souris aux éoliennes

Espèces présentes en Franche-Comté (CPEPESC 2008)	Statut	LR FC	Impact éolien Espèce à risques		Espèce à risque et en LR	Remarques
			2008	2012		
Petit rhinolophe	X - R	VU				responsabilité FC en France et Europe (7 % pop nationale)
Grand rhinolophe	X - R	EN		☒	☒	responsabilité FC en France et Europe (4 % pop nationale)
Rhinolophe euryale	X - R	CR				
Murin de Daubenton	X - R	LC	☒	☒		
Murin des marais	X	NE	☒	☒		
Murin de Brandt	X - R	VU	☒	☒	☒	Arboricole, 2 sites connus
Murin d'Alcathoe	X - R	VU				
Murin à moustaches	X - R	LC		☒		
Murin à oreilles échanquées	X - R	VU		☒	☒	responsabilité FC en France et Europe (8 % pop nationale)
Murin de Natterer	X - R	VU				
Murin de Bechstein	X - R	VU		☒	☒	Arboricole, forêts insuffisamment connues
Grand murin	X - R	VU	☒	☒	☒	responsabilité FC en France et Europe (10 % pop nationale)
Petit murin	X - R	CR		☒	☒	
Noctule commune	X	LC	☒	☒		
Noctule de Leisler	X	LC	☒	☒		
Sérotine commune	X - R	LC	☒	☒		
Sérotine de Nilsson	X - R	LC	☒	☒		
Sérotine bicolore	X	LC	☒	☒		
Pipistrelle commune	X - R	LC	☒	☒		
Pipistrelle pygmée	X	DD	☒	☒		
Pipistrelle de Nathusius	X	NT	☒	☒	☒	
Pipistrelle de Kuhl	X - R	LC	☒	☒		
Vespère de Savi	X - R	VU	☒	☒	☒	
Oreillard roux	X - R	LC	☒	☒		
Oreillard gris	X - R	LC	☒	☒		
Barbastelle d'Europe	X - R	NT		☒	☒	responsabilité FC en France et Europe (20 % pop nationale)
Minioptère de Schreibers	X - R	VU	☒	☒	☒	responsabilité FC en France et Europe (20 % pop nationale) cavernicole
Molosse de Cestoni	X	NT	☒	☒	☒	

Légende du tableau	
Statut de l'espèce	
X	Présente
R	Reproduction
LR FC	Liste Rouge régionale Franche-Comté
CR	En danger critique d'extinction
EN	En Danger
VU	Vulnérable
NT	Quasi menacée
LC	Préoccupation mineure
DD	Données insuffisantes
NE	Non évalué



Liste rouge nicheurs francs-comtois de l'UICN (version 2008)

Espèce	Liste rouge nicheurs FC	Ann. I DO	OR-GFH	Période principale de sensibilité	Habitat concerné	Sensibilité résumée
Aigle botté	NE	oui	II	migration, erratisme, nidification ?	forêts	collision
Aigle pomarin	CR	oui	I	nidification et estivage avril-sept	forêts et zones humides	collision
Aigle royal	RE	oui	II	toute l'année	forêts, falaises et prairies de montagne	collision
Aigrette garzette	NE	oui	IV	estivage	cours d'eau et étangs	collision
Alouette lulu	NT	oui	III	nidification février-sept	pelouses, bocage, prairies maigres, alpages	collision en parade
Balbusard pêcheur	NE	oui	II	migration, estivage	cours d'eau et étangs	collision
Bécassine des marais	EN		I	nidification mars-août	zones humides	collision, habitat/site localisé
Bihoreau gris	EN	oui	IV	toute l'année	boisements, étangs et cours d'eau	collision
Blongios nain	CR	oui	I	nidification mai-sept	roselières	collision, habitat
Bondrée apivore	DD	oui	V	migration et nidification mai-sept	forêts	collision
Busard cendré	CR	oui	IV	nidification avril-sept	zones cultivées très ouvertes	collision
Busard des roseaux	EN	oui	IV	migration et nidification mars-sept	zones humides (cultures ?)	collision, habitat/site localisé
Busard Saint-Martin	EN	oui	IV	toute l'année	zones cultivées, prairies, coupes forestières	collision
Buse pattue	NE	oui		Hivernage	prairies	collision, habitat/site localisé
Butor étoilé	RE	oui		hivernage oct-mars	roselières	collision, habitat
Chevêchette d'Europe	NT	oui	III	toute l'année	vieilles forêts de montagne	habitat/site localisé
Cigogne blanche	VU	oui	II	toute l'année	prairies et zones humides	collision, habitat/site localisé
Cigogne noire	DD	oui	I	migration et nidification février-sept	forêts de feuillus	collision, habitat/site localisé, dérangement
Circaète Jean-le-Blanc	CR	oui	II	nidification et estivage mars-sept	reliefs semi-ouverts bien exposés	collision
Courlis cendré	EN		III	nidification mars-août	prairies et zones humides	collision
Engoulevent d'Europe	VU	oui	III	nidification fin avril-sept	pelouses, coupes forestières, bois clairs	collision, habitat/site localisé
Gélinotte des bois	VU	oui	III	toute l'année	forêts de montagne	dérangement, habitat
Gobemouche à collier	NT	oui	IV	nidification avril-août	forêts de plaine	habitat/site localisé
Grand Tétrás	CR	oui	III	toute l'année	vieilles forêts de montagne	dérangement
Grand-duc d'Europe	VU	oui	II	toute l'année	falaises	collision
Grande Aigrette	NE	oui	III	hivernage et migration août-avril	prairies et zones humides	collision
Grue cendrée	NE	oui		Migration	zones agricoles et zones humides	collision
Héron pourpré	CR	oui	II	nidification avril-sept	roselières	collision, habitat
Hibou des marais	NE	oui	II	nidification ou hivernage toute l'année	marais, zones cultivées, prairies	collision, habitat/site localisé
Marouette ponctuée	CR	oui	I	nidification mars-sept	zones humides	habitat/site localisé, collision ?
Milan noir	NT	oui	III	migration et nidification mars-août	bois, cours d'eau, étangs, prairies	collision
Milan royal	EN	oui	III	toute l'année	prairies et bois	collision
Oedicnème criard	EN	oui	II	nidification mars-oct	zones cultivées, grèves, zones d'activité	collision, habitat/site localisé
Pic tridactyle	EN	oui	II	toute l'année	vieilles forêts de montagne	habitat/site très localisé
Pie-grièche à tête rousse	CR		II	nidification avril-juillet	pâtures arborées, haies, vergers	habitat/site très localisé
Pie-grièche grise	CR		II	toute l'année	paysages prairiaux avec arbres et buissons	habitat/site localisé, collision ?
Pygargue à queue blanche	NE	oui	II	hivernage	étangs, lacs	collision, habitat/site localisé
Râle des genêts	CR	oui	I	nidification mai-sept	prairies et zones humides	habitat/site localisé, collision ?
Vanneau huppé	EN		II	toute l'année	zones cultivées et humides	collision, habitat/site localisé
Vautour fauve	NE	oui		estivage, erratisme		collision

Système de la liste rouge de l'UICN	
Chaque espèce ou sous espèce peut être classée en :	
EX	Eteint
EW	Eteint à l'état sauvage
RE	Eteint en Franche-Comté
CR	En danger critique d'extinction
EN	En Danger
VU	Vulnérable
NT	Quasi menacée
LC	Préoccupation mineure
DD	Données insuffisantes
NE	Non évalué

Les données relatives au classement des espèces en liste en rouge sont régulièrement mises à jour.



Hibou des marais
Caryn Asherson



DREAL Franche-Comté

Service Logement, Bâtiment, Energie

17E, rue Alain Savary

25000 BESANCON

Tél : 33 (0)3 81 21 67 00

Fax : 33 (0)3 81 21 69 99